RCS : CASTRES
Code greffe : 8102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 00157
Numéro SIREN : 345 047 419
Nom ou dénomination : AFELEC

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2019 sous le numéro de dépôt 5184

5184

AFELEC
Société par actions simplifiée
au capital de 1.200.000 euros
Siège social : Zone Industrielle - 720 avenue des Terres Noires
81370 Saint-Sulpice
345 047 419 RCS CASTRES

PROCES-VERBAL
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 20.04.2019

L'an deux mille dix neuf et le vingt avril, à 17 heures,

l'associé unique de la Société AFELEC, la société RETIS SOLUTION SPARTICIPATIONS, SAS au capital de 450.000 euros, dont le siège social est situé 720 Avenue des Terres noires, 81370 SAINT SULPICE, immatriculé au RCS de CASTRES sous le numéro 793.641.101, représentée par Madame Patricia CATHALAU,

Propriétaire de la totalité actions composant le capital social de la Société,

Associé unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président associé,

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

- copie de la convocation du commissaire aux comptes ;
- la lettre de démission du Président et du Directeur Général ;
- le rapport du Président ;

La société KPMG AUDIT OUEST Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Madame Patricia Cathalau préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Constatation de la démission du Président,
- Nomination du nouveau Président,
- Constatation de la démission du Directeur Général,
- Fixation de la rémunération du nouveau Président,
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

MC

PREMIERE DECISION

Constatation de la démission du Président et nomination du nouveau Président

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président **prend acte** de la démission de Madame Patricia Cathalau de son mandat de Président intervenant à compter du 1er avril 2019 et **décide de nommer** en remplacement la société RETIS SOLUTIONS PARTICIPATIONS RSP, société par actions simplifiée, au capital de 450.000 euros ayant son siège social 720 avenue des Terres Noires 81370 Saint-Sulpice, immatriculée au RCS de Castres sous le numéro 793 641 101, représentée par son Président Madame Patricia Cathalau.

Cette désignation est faite pour une durée illimitée.

Le Président ainsi nommé aura, conformément aux dispositions statutaires, tous pouvoirs pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social. Il représentera la société à l'égard des tiers.

DEUXIEME DECISION

Constatation de la démission du Directeur Général

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président **prend acte** de la démission de Monsieur Nicolas Cathalau de son mandat de Directeur Général intervenant à compter du 1er avril 2019 et décide de ne pas procéder à son remplacement.

TROISIEME DECISION

Fixation de la rémunération du Président

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président **décide que** la société RETIS SOLUTIONS PARTICIPATIONS RSP, prise en la personne de son représentant légal, percevra à compter du 1er avril 2019 au titre de son mandat de Président de la société AFELEC, une rémunération annuelle de 98 000 euros hors taxe.

La société RETIS SOLUTIONS PARTICIPATIONS RSP aura également droit au remboursement de ses frais de mission, de déplacement et de représentation sur justificatifs de ceux-ci.

QUATRIEME DECISION

Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'Associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et le Président désigné, et l'Associé unique.

Le Président de l'assemblée
Madame Patricia Cathalau



L'Associé Unique
Madame Patricia Cathalau



Le Président désigné*
La société RETIS SOLUTIONS PARTICIPATIONS
Représentée par son Président
Madame Patricia Cathalau



Bon pour acceptation du mandat de Président

* Porter la mention manuscrite « *bon pour acceptation du mandat de Président* »

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
CASTRES

3, rue de la Platé 81100 CASTRES
TEL. 05 63 62 58 80
TELECOPIEUR 05 63 74 84 53 / ou 74 28 43
Internet : www.infogreffe.fr
05 63 62 58 84

FIDAL
17 rue Léon Blum
81100 CASTRES

V/REF :
N/REF : 88 B 157 / 2019-A-5184

Le greffier du tribunal de commerce de Castres certifie qu'il a reçu le 17/12/2019, les actes suivants :

Décision(s) de l'associé unique en date du 20/04/2019
- Changement de président
- Démission de directeur général

Concernant la société

AFELEC
Société par actions simplifiée
Zone Industrielle - 720 avenue des Terres Noires
81370 Saint-Sulpice

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-A-5184 le 17/12/2019
R.C.S. CASTRES 345 047 419 (88 B 157)

Fait à CASTRES le 17/12/2019,
Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE
CASTRES (Tarn)